

Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band: 19 (1952)
Heft: 5-6

Artikel: La "gent" Martin (de Citelles) : Genève, 1752-1952
Autor: Schazmann, Paul-Emile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DER SCHWEIZER FAMILIENFORSCHER LE GÉNÉALOGISTE SUISSE

SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR GENEALOGIE
REVUE SUISSE DE GÉNÉALOGIE

Monatliche Mitteilungen der Schweizerischen
Gesellschaft für Familienforschung

Bulletin mensuel de la Société suisse d'études
généalogiques

Redaktion ad int.: U. F. Hagmann, Bern

XIX. JAHRGANG / ANNÉE

15. JULI 1952, Nr. 5/6

La «gent» Martin (de Citelles)

Genève, 1752-1952

Par Paul-Emile Schazmann

«Et voici entre les homes, que ceulz qui sont
d'une gent ou d'un lignage aiment l'un l'autre.»

Aristote, *Ethique*,
trad. Nicolas Oresme, 1488.

Je possède dans ma maison de la rue Habsbourg à Berne un portrait de jeune fille dans une robe de soie vieux rose qui me rappelle plus que tout autre objet mon enfance et le salon de mes grand'parents maternels Goudet-Martin à «la Florence», au haut de la route de Malagnou. C'est un pastel ovale du XVIII^e siècle dû à un élève de Liotard. Il est signé: Grasson, 1777. La fillette en rose, qui tient sur ses genoux un caniche noir, se nomme Marie-Charlotte. Elle est une fille des Fazy de Cazenove et vécut au temps où cette famille d'aristocrates genevois n'avait pas encore un de leurs parents à la tête de l'opposition radicale.

Marie-Charlotte Fazy épousa à Genève Jacques Martin un peu avant qu'éclatât la Révolution française. Elle était la grand'mère de ma grand'mère en même temps que la grand'mère de plusieurs petits-fils qui comptent aujourd'hui de nombreux descendants. Un

de ses arrière petits-fils, Jean Martin, l'ancien Directeur du Journal de Genève, a établi qu'un seul des fils du ménage Martin-Fazy, Charles Martin-Labouchère, compte actuellement près de quatre cents descendants vivants.

Ce Charles Martin avait eu une carrière difficile au début. Doué pour la musique — il est l'aïeul du compositeur Frank Martin —, excellent cavalier, mais obligé de gagner sa vie comme commerçant, il écrivait à sa mère, étant déjà âgé de plus de 40 ans, qu'il avait toujours de la peine à se tirer d'affaires. Puis soudain la chance lui avait souri. Au moment où les pays d'outre mer commençaient à lancer le coton en grandes quantités sur les marchés européens il se découvrit, comme le père du peintre Degas, un talent pour distinguer les meilleures balles. On sut bientôt dans toutes les grandes maisons de commerce que pour avoir du bon filé de coton il fallait s'adresser au jeune Martin à Manchester. En peu de temps, il accumula une fortune considérable par son activité dans les grands ports anglais. Il l'accrut encore à son retour à Genève, en achetant des terrains au delà des fortifications au moment où son cousin Fazy en avait obtenu la démolition.

Marié tard — il avait presque cinquante ans — Charles Martin eut encore quatre enfants auxquels il laissa, lorsqu'il mourut à 86 ans des suites d'une chute de cheval, une fortune de vingt-quatre millions de francs or et de belles propriétés à Malagnou et à Vessy.

La longue période de paix et de prospérité qui avait suivi les guerres de Napoléon permettait alors aux chefs de famille suisses qui faisaient preuve d'énergie, d'initiative et en outre étaient favorisés par la chance d'acquérir des biens au soleil. A la même époque, un jeune Argovien d'origine, mon grand-père Jean-Jacques Schazmann, descendant d'une vieille famille suisse dont un membre correspondait avec l'humaniste st-gallois Vadian, était revenu du Chili où il avait fait entre vingt et quarante ans une belle fortune puis dirigé le Consulat suisse à Valparaiso. Il en rapportait une collection d'argenterie sud-américaine qui orne actuellement les vitrines du Musée d'ethnographie dirigé par le professeur Pittard.

Il se fixa à Genève où il avait déjà fait comme jeune homme un apprentissage de banque. Vers 1860, J.-J. Schazmann acquit près de cette ville la Grande-Boissière que ma famille a possédé pendant trois quarts de siècle. Les propriétés voisines Martin, Goudet-Martin et bientôt Schazmann-Goudet furent rapprochées par des liens du sang avant que la ville tentaculaire les eût en partie morcelées. Les jeunes y furent élevés selon des principes sévères et gais à la fois et dans une simplicité presque ascétique. Beaucoup en ont gardé une certaine gaucherie dans leur apparence vestimentaire que compense d'ailleurs largement la droiture du regard et l'allure dégagée.

Les descendants toujours plus nombreux de ces familles et de leurs alliés, à Genève et au dehors, se seraient peu à peu irrémédiablement éloignés les uns des autres et auraient oublié leur brillant passé si deux représentants des Martin n'avaient pris l'heureuse initiative de resserrer ces liens non pas seulement par le nom de leurs descendants mâles, fréquent aussi dans d'autres familles, mais par des recherches et exposés généalogiques et biographiques.

Le notaire Gustave Martin était particulièrement bien placé pour étudier dans les minutes de ses collègues et prédécesseurs l'ascendance et les alliances de la famille. Il a notamment établi que son ancêtre, Etienne-Antoine Martin-Dassier, beau-père de Marie-Charlotte, originaire de Montélimar, était venu se fixer à Genève il y a juste deux siècles c'est-à-dire en 1752. Les parents d'Etienne-Antoine étaient marchands drapiers, comme le révèlent aussi les armoiries de la famille, et c'est peut-être à cette ascendance que Martin-Labouchère dut son don de connaître les meilleurs cotons. Plus anciennement encore, les ancêtres des Martin-Fazy habitaient le hameau de Citelles, dans un charmant vallon sentant le thym et la lavande. Non loin de là, la route de Provence conduit de Montélimar à Grignan, résidence de la Marquise de Sévigné quand elle allait voir sa fille Madame de Grignan et son gendre, gouverneur de la Provence. De son côté Jean Martin-Le Fort a publié sur son père et son grand-père un livre dans lequel il a fait une large place aux nombreux parents de ses

deux ascendants les plus proches. Ces deux spécialistes de l'histoire de leur famille eurent l'idée de convoquer à Montélimar tous les descendants de Charles Martin-Labouchère et de son frère Antoine Martin-Jaccard. Cette réunion eut lieu à l'occasion du 200^e anniversaire du passage de Martin-Dassier de Montélimar à Genève. Elle groupait les arrière-petits enfants de Marie-Charlotte Martin-Fazy dont dès 1790 les enfants avaient remplacé sur ses genoux le caniche immortalisé par le pastelliste.

Plus de cent frères et sœurs, cousins et cousines se retrouvèrent ainsi le dimanche après Pâques de cette année 1952 dans la vieille cité dauphinoise. Ils y furent gracieusement reçus par le Maire puis en un long cortège de voitures privées et d'autocars gagnèrent Citelles, leur village d'origine. Les maisons y sont blotties sous de vieux arbres aux troncs hantés par les sittelles, ces gracieux oiseaux qui lui ont vraisemblablement donné son nom. Le dimanche, les protestants de Montélimar reçurent leurs coreligionnaires dans le petit temple réformé de cette ville tandis qu'un représentant de la grande famille suisse leur remettait une Bible genevoise contemporaine de Martin-Dassier.

Enumérer les participants à ce pèlerinage serait fastidieux. Et comment faire un choix parmi tant de médecins, de pasteurs, d'ingénieurs et même de champions internationaux du sport? Le grand accroissement pris par cette «Gent» est-il un bien ou constitue-il un danger inquiétant, comme essayent de le faire croire certains représentants craintifs de la doctrine de Malthus? Laissons ici la parole à Gustave Ador, Président de la Confédération. Il écrivait à l'un d'eux:

«Il n'y aura jamais trop de Martin, plus il y en a et mieux ça vaut!»

Je crois pouvoir interpréter ainsi sa pensée: avec sa grande expérience de la politique genevoise et son amour de notre pays il devait penser alors que plus il y aurait de membres d'une famille attachée à de vieilles et saines traditions indéracinables, plus l'esprit de suite — dont, selon Montesquieu, dépend la vitalité d'un pays — serait sauvegardé. Tradition genevoise, tradition suisse, tradition européenne dans un sens de large entr'aide,

tradition chrétienne. Ceci nous semble être un encouragement non pas seulement pour les Martin de Citelles. Leur exemple rentre dans le cadre de cette revue. Quiconque crée une famille fait un acte de foi dans l'avenir. Qu'il demeure conscient des traditions les meilleures transmises par les uns ou les autres de ses nombreux ascendants et enseigne à son tour ces qualités à ceux qui le perpétuent. Nos plus hautes autorités pourront alors répéter, souhaitons-le: «Plus il y en a et mieux ça vaut!»

Die Stammhäuser der Blumer in Nidfurn und Schwanden und ihre Bewohner

Von Walter Blumer, Bern

(Fortsetzung)

3. Das «Hoschethaus» oder die «Hoschet» in Nidfurn, vor 1500

Dieses ist das älteste bekannte Blumerhaus und zugleich eines der ältesten Häuser des Landes überhaupt. Es mag aus der Zeit vor 1400 stammen. Das Hoschetgut war eine der grössten und schönsten Liegenschaften des Glarnerlandes und umfasste das «Gut», die «Hoschet» und das «Vordergut». Es dehnte sich zwischen Strasse, Linth und Nidfurnerbach aus, talaufwärts bis zum jetzt noch so genannten Blumerzaun an der Grenze von Leuggelbach und talabwärts bis zur Gemeindegrenze von Schwanden. Sein Umfang belief sich auf etwa sechzig Jucharten, eine ganze Hube. Als «Nidfurner Hube» wird das Gut im Säckinger Urbar von 1302 erwähnt. Dem Kloster Säckingen hatte es eine jährliche Abgabe von einem Rind, zwei Schafen, zwei Frischingen, fünf Hühnern, zwanzig grossen und sechzig kleinen Käsen zu entrichten. Dieses Haus und Gut («Haus und Hofstatt») erschien schon im 15. Jahrhundert im Blumerschen Besitz und zwar gehörte es zuerst *Mathys I.*, * um 1450, † zwischen 1518 und 1523. Ausserdem besass dieser den Hof Steinigen, Haus und Güter zu Leuggelbach «vor dem Bach» und «unter und ob dem Weg» und das Gut Stadel zu Luchsingen.